Municipalité de Yamaska

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, que, lors de la séance ordinaire qui aura lieu à la salle Léo-Théroux située au 45, rue Cardin à Yamaska, le mardi 8 octobre 2019 à compter de 20 h, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dérogation mineure numéro DM-2019-02
Propriété située sur le rang du Grand-Chenal, lot numéro 5 466 706

L'objet de cette demande est le suivant:

- Cette demande consiste à permettre une demande de lotissement ayant une largeur de 15,82 mètres, tel que proposé par le plan de M. Pierre Pépin A.G., minute 9038, dossier PP6464.
- En vertu du règlement de lotissement RY-81-2015 article 3.3.1, terrains riverains partiellement desservis, la largeur minimale est fixée à 30,00 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à la séance du Conseil municipal.

Donné à Yamaska, ce 18e jour du mois de septembre 2019.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière